

COURRIEL

Repentigny, le 15 novembre 2017

Objet : Demande d'accès concernant 751 et 753, rue Notre-Dame à Repentigny.

Madame,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 3 novembre dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents visés par votre demandé. Il s'agit de :

1. Rapport de vérification du 10 juin 2011, 2 pages
2. Rapport de vérification du 17 août 2010, 2 pages

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Après vérification, nous vous confirmons que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ne détient aucun document permettant de répondre pour le 751, rue Notre-Dame.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par : Isabelle Falardeau
Répondante régionale de l'accès
aux documents

p. j.

RAPPORT DE VÉRIFICATION

Concessionnaires d'automobile/Garages spécialisés en climatisation/ Entreprises de recyclage des VHU/Garages spécialisés en réfrigération mobile

ADMINISTRATION	L'INTERVENTION		
	Date de la vérification : 9 juin 2011	Heure d'arrivée : 10h46	Heure de départ : 11h11
	Réalisée par : Guillaume Cormier		
	Accompagné de : -		
	SAGO		
	Demande : 200169492	Intervenant : Y2085708	Lieu d'intervention : X2121996
		Intervention : 300666595	
	Type d'intervention :	<input type="checkbox"/> Première inspection (diagnostic) <input checked="" type="checkbox"/> Deuxième inspection <input type="checkbox"/> Troisième inspection	

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	Nom de l'établissement : Garage Tremblay 2001		
	Autre nom (si applicable) :		
	Adresse civique : 753 rue Notre-Dame		
	Municipalité : Repentigny	Code postal : J5Y 1B4	
	Téléphone : 450-581-9629	Télécopieur : 450-581-2700	Cellulaire :
	Courriel :	Site internet :	
	N° de gestion documentaire : 7610-14-01-05144-01	Matricule Cidreq : 1160304276	
	GPS (19T) : NAD 83	Longitude (x) : -73.4266563446	Latitude (y) : 45.7588263966
Heures d'ouverture : 8H00 À 17H00 du lundi au vendredi			

PERSONNES RENCONTRÉES	Nom	Fonction	Téléphone	Cellulaire
	Claude Wilson	Propriétaire		

BUT DE LA VÉRIFICATION	But: Vérifier la conformité de l'entreprise en vertu du Règlement sur les halocarbures.
-------------------------------	---

**CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILE/GARAGES SPÉCIALISÉS EN CLIMATISATION/
ENTREPRISES DE RECYCLAGE DES VHU/GARAGES SPÉCIALISÉS EN RÉFRIGÉRATION MOBILE**

EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES	Art.	Exigence	O	N	NA	Remarques	
	31 et 32		L'entreprise a-t-elle des appareils de récupération d'halocarbures en place?	X			
			Pour le <u>CFC-12</u> : SAE J-2209				Marque : Modèle : No de série :
			Pour le <u>CFC-12</u> : SAE J-1990				Marque : Modèle : No de série :
			Pour le <u>HFC-134a</u> : SAE J-2210	X			Marque : art 23-24 Modèle : No de sér
			Autres normes :				
			Pour la réfrigération mobile : ARI-740				
			Analyseur de réfrigérant :	X			Marque : art 23-24 Modèle :
	9	L'entreprise effectue-t-elle une épreuve d'étanchéité avant un remplissage d'halocarbure ?	X			X Test à l'azote X Test colorant X Sous-vide <input type="checkbox"/> Autre :	
	30	L'entreprise a-t-elle fait la recharge de climatiseurs avec CFC? (vous pouvez vérifier les registres)		X			
59 et 60	L'entreprise tient-elle des registres de travaux?	X			X Registre bien rempli ? Renseignements manquants :		
43, 46 et 47	L'entreprise a-t-elle du personnel ayant la qualification environnementale? (Annexe) Si oui, écrire dans « Remarques » les numéros d'attestation avec les noms des employés.	X			Nombre de techniciens qui ont passé le cours : 1 Nombre total de techniciens : 1 Nom : art 53-54 No de dossier : 138254 Nom : No de dossier :		

COMMENTAIRES ET CONCLUSION	L'entreprise <input checked="" type="checkbox"/> est conforme en tout point au Règlement. <input type="checkbox"/> n'est pas conforme en tout point au Règlement.		
RECOMMANDATIONS	Transmettre une lettre à l'entreprise afin de l'informer de nos conclusions. <input type="checkbox"/> Inviter l'entreprise à nous confirmer par écrit sa mise aux normes. <input type="checkbox"/> Faire un suivi du dossier. <input checked="" type="checkbox"/> Fermer le présent dossier.		
SIGNATURES	Vérificateur : <u>Guillaume Cormier, étudiant</u> <i>Lettres moulées</i>	<u><i>Guillaume Cormier</i></u> <i>Signature</i>	Date : <u>2011/06/09</u> <i>Année / mois / jour</i>
	Superviseur : <u>Marie-Pier Marchand</u> <i>Lettres moulées</i>	<u><i>Marie-Pier Marchand</i></u> <i>Signature</i>	Date : <u>2011/06/10</u> <i>Année / mois / jour</i>
	Commentaires du superviseur :		

RAPPORT DE VÉRIFICATION

Concessionnaires d'automobile/Garages spécialisés en climatisation/ Entreprises de recyclage des VHU/Garages spécialisés en réfrigération mobile

ADMINISTRATION	L'INTERVENTION		
	Date de la vérification : <u>30/07/2010</u>	Heure d'arrivée : <u>14h04</u>	Heure de départ : <u>14h29</u>
	Réalisée par : <u>Stéphanie Clermont</u>		
	Accompagné de : <u>Roman Malyi</u>		
SAGO			
Demande : <u>200169492</u> Intervenant : <u>Y2085708</u> Lieu d'intervention : <u>X2121996</u>			
Intervention : <u>300608026</u>			
Type d'intervention :	<input checked="" type="checkbox"/> Première inspection (diagnostic) <input type="checkbox"/> Deuxième inspection <input type="checkbox"/> Troisième inspection		

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	Nom de l'établissement : <u>Garage Tremblay</u>
	Autre nom (si applicable) : _____
	Adresse civique : <u>753, rue Notre-Dame</u>
	Municipalité : <u>Repentigny</u> Code postal : <u>J5Y 1B4</u>
	Téléphone : <u>450-581-9629</u> Télécopieur : <u>450-581-2700</u> Cellulaire : _____
	Courriel : _____ Site internet : _____
	N° de gestion documentaire : <u>7610-14-01-05144-01</u> Matricule Cidreq : <u>1160304276</u>
	GPS (19T) : NAD <u>83</u> Longitude (x) : <u>-73.4266563446</u> Latitude (y) : <u>45.7588263966</u>
Heures d'ouverture : <u>8h00 à 17h00 du lundi au vendredi</u>	

PERSONNES RENCONTRÉES	Nom	Fonction	Téléphone	Cellulaire
	Claude Wilson	Propriétaire		

BUT DE LA VÉRIFICATION	But: Vérifier la conformité de l'entreprise en vertu du Règlement sur les halocarbures.
-------------------------------	--

CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILE/GARAGES SPÉCIALISÉS EN CLIMATISATION/ ENTREPRISES DE RECYCLAGE DES VHU/GARAGES SPÉCIALISÉS EN RÉFRIGÉRATION MOBILE					
Art.	Exigence	O	N	NA	Remarques
31 et 32	L'entreprise a-t-elle des appareils de récupération d'halocarbures en place?	X			
	Pour le <u>CFC-12</u> : SAE J-2209				Marque : Modèle : No de série :
	Pour le <u>CFC-12</u> : SAE J-1990				Marque : Modèle : No de série :
	Pour le <u>HFC-134a</u> : SAE J-2210	X			Marque : art 23-24 Modèle : No de sér
	Autres normes :				
	Pour la réfrigération mobile : ARI-740				
	Analyseur de réfrigérant :	X			Marque : art 23-24 Modèle :
9	L'entreprise effectue-t-elle une épreuve d'étanchéité avant un remplissage d'halocarbure ?	X			X Test à l'azote X Test colorant X Sous-vide <input type="checkbox"/> Autre :
30	L'entreprise a-t-elle fait la recharge de climatiseurs avec CFC? (vous pouvez vérifier les registres)		X		
59 et 60	L'entreprise tient-elle des registres de travaux?		X		<input type="checkbox"/> Registre bien rempli ? Renseignements manquants :
43, 46 et 47	L'entreprise a-t-elle du personnel ayant la qualification environnementale? (Annexe) Si oui, écrire dans « Remarques » les numéros d'attestation avec les noms des employés.		X		Nombre de techniciens qui ont passé le cours : Nombre total de techniciens : Nom : No de dossier : Nom : No de dossier :

COMMENTAIRES ET CONCLUSION	L'entreprise <input type="checkbox"/> est conforme en tout point au Règlement. <input checked="" type="checkbox"/> n'est pas conforme en tout point au Règlement.
	Les articles 43, 46, 59 et 60 ne sont pas respectés.
RECOMMANDATIONS	Transmettre une lettre à l'entreprise afin de l'informer de nos conclusions. <input checked="" type="checkbox"/> Inviter l'entreprise à nous confirmer par écrit sa mise aux normes. <input type="checkbox"/> Faire un suivi du dossier. <input type="checkbox"/> Fermer le présent dossier.
SIGNATURES	Vérificateur : <u>Stéphanie Clermont, étudiant</u> <u>Stéphanie Clermont</u> Date : <u>2010/08/16</u> <i>Lettres moulées</i> <i>Signature</i> <i>Année / mois / jour</i>
	Superviseur : <u>MARIE-PIERRE MARCHAND</u> <u>Marie-Pierre Marchand</u> Date : <u>2010/08/17</u> <i>Lettres moulées</i> <i>Signature</i> <i>Année / mois / jour</i>
	Commentaires du superviseur : <u>Faire un suivi du dossier.</u>